

Signataire de l'appel des Cent, je porte à votre connaissance notre "plate-forme", synthèse de nos travaux. Vous avez la primeur de cette information que nous avons communiquée dans la nuit.

Hervé FERON



Paris, le 9 juin 2014

Projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale

**Plateforme de l'Appel des 100
pour plus d'emplois et de justice sociale**

La politique économique de la France doit rechercher l'efficacité, elle ne saurait aggraver les inégalités. Dans les prochains jours, le Parlement sera saisi de textes budgétaires exceptionnels que nous voulons améliorer et amender. Elus d'une majorité dont nous sommes solidaires, il est de notre devoir d'aider notre pays à trouver le « bon chemin », une voie juste qui rassemble le pays pour son redressement.

Force est de constater que la situation économique est difficile et les perspectives peu réjouissantes. Alors que la croissance s'est arrêtée au premier trimestre 2014, la plupart des instituts de conjoncture pronostiquent une hausse du chômage pendant 18 mois encore. Les plus récentes, comme celles de l'UNEDIC, intègrent pleinement l'ensemble des politiques en cours ou prévues dans les trois ans à venir, telles que détaillées dans le discours de politique générale du Premier Ministre.

Trois raisons de fond expliquent la poursuite, prévisible, d'une situation de la croissance et de l'emploi qui demeurera dégradée pendant encore de nombreux mois.

-La première est européenne : l'euro est trop cher et la trajectoire de réduction des déficits trop brutale. Les efforts, trop lourds, brident l'activité et appellent toujours plus de sacrifices, de chômage, toujours moins de croissance et par suite sans résultat sur les déficits et la dette. Le Président de la République a demandé une réorientation européenne ; l'obtenir est une priorité vitale de la diplomatie française. Pour nous, aucun candidat à diriger la commission européenne ne saurait recevoir le soutien de la France sans prendre des engagements en ce sens. La question de la mutualisation des dettes souveraines est aussi une priorité : le désendettement de l'Europe ne peut reposer sur la seule rigueur budgétaire, elle doit aussi se fonder sur le soutien monétaire -comme l'ont fait toutes les autres grandes économies de l'OCDE-, ce qui dans le même temps ramènera l'euro à une meilleur parité. Ces décisions, conjuguées à un plan d'investissement européen dans les secteurs stratégiques, redonneraient à l'Union le rôle volontariste qui lui fait défaut.

- La deuxième raison est nationale, et tient au réglage des politiques macroéconomiques. Aujourd'hui, la plupart des économistes estiment que la stagnation de notre économie provient d'avantage d'une insuffisance de la demande que de problèmes liés à l'offre : le rapport est de 80% / 20% par exemple pour l'OFCE, qui se fonde sur les déclarations des chefs d'entreprises eux-mêmes. Or les lois de finances à venir sont tournées à 90% vers l'offre avec 41 milliards de baisses d'impôts pour les entreprises. Certes, 5 milliards d'euros sont prévus pour les ménages sous forme de baisses d'impôt sur le revenu et de cotisations salariales, mais ils ne font que compenser les gels prévus de prestations (retraites



de base et complémentaire, allocations logement, familiales, invalidité...). Dans ce contexte, l'effet de ciseaux est inévitable : d'un côté la lenteur inévitable des créations d'emplois liés à la politique de l'offre, et de l'autre les effets négatifs immédiats, d'ampleur plus importante de la contraction budgétaire. Le solde est négatif et la montée du chômage inéluctable dans les mois qui viennent.

- **La troisième raison est l'absence de ciblage et de conditionnalité des baisses d'impôts et de cotisations prévues pour les entreprises.** Nous avons bien noté qu'une montée en charge en trois temps est prévue, avec un bilan au terme de chaque étape avant de décider de passer à la suivante. Sur le papier, la démarche est séduisante, dans la réalité elle est inopérante : on sait bien que dans un an, au moment où la décision devra être prise d'engager la deuxième marche, il sera trop tôt pour évaluer les effets complets de ces mesures. Elle est en outre contreproductive pour les entreprises : elles ont besoin de lisibilité pour fonder leurs choix d'investissements, ce que ne permet pas le mécanisme prévu. Plutôt qu'un pacte sans sélectivité ni conditionnalité, la France a besoin d'un véritable Pacte de compétitivité concentrant les aides publiques sur les entreprises manufacturières qui investissent dans la recherche, la modernisation des équipements, la formation des hommes et aide les entrepreneurs qui ont des projets plutôt que ceux qui ont des humeurs.

Pour nous, cette question est fondamentale. Elle l'est d'abord pour des raisons macroéconomiques, mais aussi pour ne pas prêter le flanc à la critique très présente, qui a tant pesé dans nos deux récents échecs électoraux, selon laquelle trop souvent les efforts demandés ne profitent pas à l'emploi, ni même à l'entreprise, mais à ses dirigeants. C'est cette confiance-là qu'il nous faut d'abord rétablir : la garantie que les lourds efforts demandés aux français sont justement répartis et seront utiles pour l'emploi.

*

Cette analyse de la situation nous a conduit à préparer une plateforme de propositions respectant la trajectoire de réduction des déficits programmée par le gouvernement¹ mais réduisant un montant d'allègement sur les entreprises mal ciblées et mal calibrées, pour en réorienter une partie vers des mesures plus justes et plus efficaces dans la situation conjoncturelle de notre pays. Fruit du travail des parlementaires de l'Appel des 100 détaillé en annexe, les axes pour 2015-2017 en sont les suivants :

- **un rallumage de la consommation, obtenu en portant le soutien au pouvoir d'achat des ménages à 16,5 milliards** (contre 5 milliards prévus actuellement), à l'image de celui engagé par Matteo Renzi en Italie. Nous défendons l'idée d'une mesure unique et puissante : la création de taux réduits de CSG pour les classes moyennes et populaires. Les tranches seraient identiques à celles de l'impôt sur le revenu, ouvrant la voie à une fusion ultérieure. Une étape décisive vers la création d'un impôt citoyen pleinement juste aurait été ainsi franchie, remplissant ainsi un engagement important de la campagne présidentielle. Nous souhaitons aussi la suppression des gels prévus des allocations familiales, logement, invalidité, accidents du travail (2,5 milliards d'euros). De la même manière, les retraites complémentaires pour les retraités, dont le montant total des pensions est inférieur à 1200 euros devront être protégées conformément à l'engagement de « *maintien du pouvoir d'achat* » que le Premier Ministre a pris à leur égard.

- **une enveloppe annuelle de 5 milliards d'investissements publics locaux.** Pour bénéficier pleinement de la montée en charge du CICE, les entreprises seraient invitées à utiliser un quart de ce dernier au cofinancement de projets de transports en commun, de

¹ Même si nous sommes favorables par ailleurs à une renégociation au plan européen, nous considérons qu'elle constitue un débat distinct.

construction de logements, d'investissements liés au développement durable. Dans l'esprit du 1% Logement ou du versement transport, les entreprises participeraient ainsi davantage au développement local en orientant les choix d'investissements d'avenir dans ces domaines, sans surcoût pour elles. Co-financeurs de ces choix d'investissement, les collectivités locales qui veulent et doivent être pleinement associées au redressement productif auraient ainsi les moyens d'y parvenir, alors que sinon, avec les 11 milliards de baisse des dotations prévues sur 2015-2017, un coup d'arrêt aux investissements publics et un effondrement de l'activité du BTP paraît inévitable. Ce serait un dispositif trois fois gagnant : pour les territoires qui bénéficieraient d'investissements supplémentaires, pour l'ensemble entreprises qui pourraient mieux les orienter en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs salariés, pour les entreprises qui œuvrent dans les domaines visés qui bénéficieraient ainsi d'un puissant soutien à leur activité.

- la création de 150 000 emplois aidés et 150 000 contrats en alternance pour 2 milliards d'euros. Les emplois d'avenir pourraient être ouverts à tous les chômeurs de plus de deux ans (« emplois d'avenir CLD ») et leur enveloppe portée de 150 000 à 300 000 ; un plan de 150 000 contrats supplémentaires d'apprentissage et de professionnalisation serait engagé sous forme d'avantages fiscaux pour les entreprises dépassant le taux de 6% ou embauchant un deuxième apprenti pour les plus petites.

- la concentration des baisses d'impôts entreprises sur celles qui en ont réellement besoin, permettant d'assurer intégralement par redéploiement ces 18,5 milliards nécessaires pour le pouvoir d'achat, l'investissement public local et l'emploi. Sur les 41 milliards d'euros prévus pour les entreprises, seul un tiers (12 milliards) va aux secteurs exposés à la concurrence internationale. Par un ciblage précis, les mesures en faveur des entreprises vers l'industrie, la recherche et l'innovation, **avec 22,5 de milliards d'euros ciblés**, on peut donc aider potentiellement deux fois plus puissamment les entreprises qui en ont besoin pour leur développement. Afin d'y parvenir, nous proposons de flécher le CICE (15 milliards annuels) sur une liste limitative de cinq dépenses : recherche, innovation, compte personnel de formation, projets liés aux 34 filières prioritaires, mutation écologique. Les baisses de cotisations patronales (fixées à 5 milliards), seraient quant à elles conditionnées à un accord d'entreprise –et de branche, d'accès direct pour les plus petites- ; la baisse de l'IS (2,5 milliards) serait réservée aux entreprises qui réinvestissent plus de 90% de leurs bénéfices.

*

Nous avons conscience que ces inflexions excèdent par leur volume ce qui relève habituellement de la discussion budgétaire dans notre pays sous la Vème République. Mais, issues d'un travail approfondi associant une centaine de parlementaires et de nombreuses consultations, elles ne sont en rien contraires à nos institutions, ni aux débats auxquels on assiste dans d'autres grandes démocraties. Chacun a gardé en mémoire celui très médiatisé du relèvement du plafond de la dette américaine, entre le Président des Etats-Unis et le Congrès. Nous imaginons aussi sans peine les résistances du patronat institutionnel, mais nous sommes convaincus que la perspective économique nouvelle qui s'ouvrirait rallierait la plupart des entrepreneurs de notre pays. Elle aurait à coup sûr pour vertu de contribuer à ressouder notre majorité.

Cette plateforme est en effet de nature à mettre notre pays sur de bien meilleurs rails. Les rééquilibrages opérés portent sur 1 point de PIB. En confortant la demande globale privée et publique au lieu de la comprimer, tout en respectant le rythme de réduction des déficits, ces rééquilibrages sont la réponse pertinente à une sortie de récession dont les économistes savent qu'elle ne peut se faire sans redressement de la demande. En favorisant

l'emploi et une nette accélération de la croissance des 2015, il en résulterait une baisse du chômage de 150 000 d'ici fin 2015 au lieu de la hausse prévisible ; cela conforterait de surcroît la réduction des déficits.

Nos propositions permettent à chacun, salariés, entrepreneurs, décideurs publics, d'être dans une logique à la fois de responsabilité d'une démarche partagée, d'équilibre dans les efforts consentis, et d'efficacité pour les résultats attendus pour la croissance et l'emploi. Dans un moment décisif pour notre majorité et pour l'espoir né en 2012, c'est la belle alliance à laquelle nous appelons aujourd'hui et qui doit pouvoir entraîner une majorité de Français à nos côtés.

Croissance, emploi, pouvoir d'achat, investissements publics : sans renoncer au sérieux budgétaire, il est temps d'engager le tournant promis en 2012 qui permettra aux Français de bénéficier du fruit de leurs efforts !

Annexe I

Un rééquilibrage au profit du pouvoir d'achat et de l'emploi,
à déficit inchangé par rapport au projet du gouvernement

Tableau 1 : projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale
(projet gouvernemental, montants en milliards d'euros)

	2015	2016	2017
Baisses d'impôts entreprises (1)	21,5	34,0	41,0
CICE	16,0	18,0	20,0
Baisse cotisations patronales	4,5	10,0	10,0
Suppression CSS	1,0	3,5	6,0
Baisse de l'IS		2,5	5,0
Baisses d'impôts salariés et ménages (2)	3,5	3,5	5
Baisse cotis. salariales	2,5	2,5	2,5
Baisses IR	1,0	1,0	2,5
TOTAL	25,0	37,5	46,0
<i>Offre/Demande</i>	<i>86% / 14%</i>	<i>91% / 9%</i>	<i>89% / 11%</i>
Gels (retraite<1200, AF, AL)	-2,5	-2,5	-2,5
Gels (retraites>1200)	-1	-1,5	-2
TOTAL intégrant gels	21,5	33,5	41,5
<i>dont demande</i>	<i>0</i>	<i>-0,5</i>	<i>+0,5</i>

Tableau 2 : plateforme « Appel des 100 »
(rééquilibrage au profit de la demande, à déficit constant)

	2015	2016	2017
Baisses d'impôts entreprises (1)	11,0	16,0	22,5
CICE industrie (rech, innov, form, 34 filières..)	10,0	13,0	15,0
Baisse cotisations pat. (accord d'entreprise)	1,0	3,0	5,0
Suppression CSS (annulée)	-	-	-
Baisse de l'IS (pr entrep. 90% bénéf. ré-investis)		-	2,5
Investissements publics locaux (2)	5,0	5,0	5,0
CICE externe (logement, transport, dev. dur.)	5,0	5,0	5,0
Emplois aidés (3)	2,0	2,0	2,0
150 000 emplois d'avenir CLD	1,3	1,3	1,3
150 000 apprentis supplémentaires (primes)	0,7	0,7	0,7
Baisses d'impôts salariés et ménages (4)	4,5	12,0	14,0
Taux réduits de CSG	4,5	12,0	14,0
Baisse cotis. Salariales	-	-	-
Baisses IR	-	-	-
Dégels prestations (retraites<1200, AL, AF...) (5)	2,5	2,5	2,5
TOTAL	25,0	37,5	46,0
Offre : (1)+(3)	13,0	18,0	24,5
Demande : (2)+(4)+(5)	12,0	19,5	21,5
<i>Offre/Demande</i>	<i>52% / 48%</i>	<i>48% / 52%</i>	<i>53% / 47%</i>

Annexe II:
**Une CSG progressive qui booste le pouvoir d'achat
et engage l'acte I de la réforme fiscale**

Pour soutenir puissamment le pouvoir d'achat, nous proposons la transformation de la CSG en CSG progressive par abaissement des taux pour les classes moyennes et populaires. Elle se substituerait aux réductions d'impôts ménages et charges prévues (3,5 milliards en 2015 et 2016, 5 milliards en 2017). Le barème serait identique à celui de l'impôt sur le revenu, ce qui ouvrirait la voie, dès lors que l'impôt serait prélevé à la source, à une fusion ultérieure des deux.

Concrètement, les revenus exonérés d'impôts (inférieurs à 6000 euros) seraient soumis à une CSG de 5% ; les revenus entre 6000 et 12 000 (tranche à 5,5% d'IR) seraient soumis à une CSG de 5,5% ; ceux compris entre 12 000 et 26 000€ à CSG de 6,5% et les autres 8%. Une montée en charge « par le bas » serait prévue selon le tableau 1 ci-dessous. Ainsi, 4,5 milliards d'euros seraient redistribués aux ménages en 2015, 12 milliards en 2016 et 14 milliards en 2017.

Tableau 1 : taux marginaux en fonction de la tranche d'IR

Tranche revenus	2014	2015	2016	2017
0-6000€	7,50%	6,0%	5,0%	5,0%
6 000-12 000€	7,50%	7,0%	5,5%	5,5%
12 000-26 000€	7,50%	7,5%	7,5%	6,5%
26 000-71000€	7,50%	8,0%	8,0%	8,0%
71 000-110 000€	7,50%	8,0%	8,0%	8,0%
110 000€ et plus	7,50%	8,5%	8,5%	8,5%

Les taux moyens de CSG découlant de ces barèmes sont retracés par le tableau 2 ci-dessous. Ainsi, pour un revenu de 19 000€ par part, le taux de CSG serait de 5,7% contre 7,5% aujourd'hui. Ce tableau montre que la CSG serait réduit pour tous les ménages dont les revenus sont inférieurs à 110 000 euros par part (soit plus de 99% des ménages).

Tableau 2 : taux moyens en fonction de la tranche d'IR*

Tranche revenus	2015	2016	2017
0-6000€	6,0%	5,0%	5,0%
6 000-12 000€	6,3%	5,2%	5,2%
12 000-26 000€	6,9%	6,1%	5,7%
26 000-71000€	7,5%	7,2%	6,9%
71 000-110 000€	7,8%	7,6%	7,5%
110 000€ et plus	8,1%	8,0%	8,0%

* calculés sur la médiane de l'intervalle

Les tableaux 3, 5 et 5 détaillent les gains en pouvoir d'achat : ainsi, par exemple, en 2017, pour la tranche 12000/26000€ (35% des contribuables), le gain moyen serait de 1,7% du revenu, ou 460 euros, et correspondrait à 8 milliards de pouvoir d'achat distribué.

Tableau 3 : gains en % du revenu net en fonction de la tranche d'IR

Tranche revenus	2015	2016	2017
0-6000€	1,4%	2,4%	2,4%
6 000-12 000€	1,1%	2,2%	2,2%
12 000-26 000€	0,6%	1,4%	1,7%
26 000-71000€	0,0%	0,3%	0,6%
71 000-110 000€	-0,3%	-0,1%	0,0%
110 000€ et plus	-0,6%	-0,5%	-0,5%

Tableau 4 : gains par personne en fonction de la tranche d'IR

Tranche revenus	% des contr	2015	2016	2017
0-6000€	26%	61€	102€	102€
6 000-12 000€	29%	143€	285€	285€
12 000-26 000€	35%	163€	366€	461€
26 000-71000€	8%	10€	214€	404€
71 000-110 000€	1%	-411€	-207€	-17€

Tableau 5 : gains en millions d'euros en fonction de la tranche d'IR

Tranche revenus	% des contr	2015	2016	2017
0-6000€	26%	794	1 323	1 323
6 000-12 000€	29%	2 066	4 133	4 133
12 000-26 000€	35%	2 850	6 413	8 075
26 000-71000€	8%	41	855	1 615
71 000-110 000€	1%	-205	-103	-8
110 000€ et plus	1%	-1 018	-916	-821
		4 528	11 704	14 316

